



UNSA - Union Régionale Lorraine  
Gare de Metz - Porte F  
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ  
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992  
e-mail : [unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr](mailto:unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr)

UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

## Motion sur la procédure de droit d'alerte initiée par le CCE sur la situation de Fret SNCF

- adoptée en séance plénière du 20 juin 2012 -

**Bulletin n°77 – juin 2012**

### Procédure de droit d'alerte initiée par le CCE sur la situation de Fret SNCF

#### MOTION

Le Comité Central d'Entreprise de la SNCF réunit en séance plénière ce 20 juin a pris connaissance des réponses de la Direction aux questions posées lors du CCE du 22 mai 2012 dans le cadre du déclenchement d'une procédure de droit d'alerte au sujet de la situation et les perspectives de Fret SNCF en application des articles L2323-78 à L2323-82 du Code du Travail.

Les membres du CCE ont également écouté avec attention les explications complémentaires amenées ce jour par les membres de la Direction de la branche SNCF Géodis.

Ces réponses et ces explications confirment les fortes préoccupations des élus quant aux perspectives de Fret SNCF et à la situation de l'emploi.

Les réponses apportées mettent en évidence une absence d'ambition stratégique et commerciale pour Fret SNCF. Le principal axe de solution mis en avant est celui d'une poursuite, voire d'une accélération, de la rationalisation des outils et des effectifs sans toutefois arriver à démontrer la pertinence de cette solution en termes de redressement de résultat.

De même, alors que la dette de Fret SNCF pourrait représenter la quasi-totalité de celle de l'EPIC à l'horizon 2016, aucune réflexion n'est esquissée pour sortir de ce risque financier.

Les membres du Comité Central d'Entreprise de la SNCF estiment que ces réponses confirment le caractère préoccupant de la situation de Fret SNCF et de ses impacts sur l'EPIC SNCF et sur l'emploi.

Ils décident donc :

- de confirmer leur procédure d'alerte et de confier à sa commission économique le soin d'établir un rapport qui sera transmis à l'employeur et au commissaire aux comptes,
- de désigner un cabinet d'expertise comptable pour l'assister dans l'élaboration de ce rapport.

Pour se faire, les membres du Comité Central d'Entreprise de la SNCF désignent le cabinet d'expertise comptable SECAFI, 3 rue Marc Donadille, 13 013 Marseille, pour mener une mission conforme aux articles L.2325-35 et L.2325-36 du code du travail, portant sur tous les éléments d'ordre économique, financiers, sociaux, nécessaires à la compréhension des comptes et à l'appréciation de la situation de l'activité Fret SNCF au sein de l'EPIC SNCF

*Conformément aux dispositions du Code du Travail, le coût de cette expertise sera à la charge de l'entreprise.*

*Par ailleurs, les élus du Comité Central d'Entreprise décident de l'opportunité :*

- *de s'adjoindre, avec voix consultative, deux salariés de l'entreprise choisis pour leur compétence et en dehors du Comité Central d'Entreprise*
- *de convoquer le commissaire aux comptes pour l'entendre sur la situation de Fret SNCF et des impacts de cette situation sur l'entreprise.*

Refusant toute fatalité, ils demandent au cabinet d'expertise comptable nommé ci-dessus de les assister dans l'identification des conditions à réunir pour construire un projet de développement viable pour Fret SNCF. Dans cet objectif, les principaux axes de l'étude qui sera confiée au cabinet Secafi seront :

- L'identification des solutions possibles pour traiter le problème de la dette financière actuelle de Fret SNCF
- L'analyse du marché national et européen potentiel de Fret ferroviaire ainsi que l'étude des besoins chargeurs.
- Les risques en termes d'intérêt général national d'une disparition d'une offre complète et intégrée de Fret ferroviaire
- Les leviers possibles pour déployer une politique nationale plus favorable au transfert modal
- Le bilan de la mise en place des Directions Fret
- L'état des lieux et la capacité de production de train de « *l'organisation maillée et répartie sur le territoire* »
- Les modalités mises en œuvre par l'entreprise pour « *veiller à la préservation des compétences et savoirs métiers* »
- Les enjeux de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ainsi que la prise en compte des risques humains dans la phase actuelle de déstructuration de Fret SNCF.
- Les conséquences sur la sécurité des circulations des rationalisations successives de moyen.
- D'une manière générale, toute investigation comptable, économique, sociale, de nature à construire un projet alternatif de celui actuellement mis en œuvre pour le développement de Fret SNCF,

Une fois finalisé, ce rapport sera présenté en commission économique et /ou en séance plénière au Comité Central d'Entreprise qui décidera de l'opportunité de saisir de ses conclusions et préconisations le Conseil d'Administration de la SNCF.

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :

**UNSA/ Cheminots**

M. Le Secrétaire Général de l'UNION Régionale de

**Lorraine ou Lille**

(lire adresses en couverture)

**Réduction de 66 % sur impôts et**

**adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur )**

### **Bulletin d'Adhésion**

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau .....

Adresse domiciliaire .....

Etablissement .....N° CP .....

Téléphone Service ..... Téléphone Portable .....

Adresse EMail (perso ou SNCF) .....

A.....le,.....Signature.....

### **COTISATIONS 2012**

<b>Adhérents</b>	<b>Cotisations annuelles</b>	<b>Réduction</b>	<b>réel après réduc.</b>	<b>réel après réduc.</b>
<b>QUALIFICATION</b>	<b>Euros</b>	<b>d'impôt (66%)</b>		
<b>A/B - TA</b>	87,00 €	57,42 €	<b>29,58 €</b>	<b>2,47 €</b>
<b>C - TB 1</b>	91,00 €	60,06 €	<b>30,94 €</b>	<b>2,58 €</b>
<b>D 1 - TB 2</b>	96,00 €	63,36 €	<b>32,64 €</b>	<b>2,72 €</b>
<b>D 2 - TB 3</b>	106,00 €	69,96 €	<b>36,04 €</b>	<b>3,00 €</b>
<b>E 1</b>	106,00 €	69,96 €	<b>36,04 €</b>	<b>3,00 €</b>
<b>E 2</b>	119,00 €	78,54 €	<b>40,46 €</b>	<b>3,37 €</b>
<b>F 1</b>	131,00 €	86,46 €	<b>44,54 €</b>	<b>3,71 €</b>
<b>F 2</b>	147,00 €	97,02 €	<b>49,98 €</b>	<b>4,17 €</b>
<b>G 1</b>	157,00 €	103,62 €	<b>53,38 €</b>	<b>4,45 €</b>
<b>G 2</b>	170,00 €	112,20 €	<b>57,80 €</b>	<b>4,82 €</b>
<b>H 1</b>	181,00 €	119,46 €	<b>61,54 €</b>	<b>5,13 €</b>
<b>H 2</b>	193,00 €	127,38 €	<b>65,62 €</b>	<b>5,47 €</b>
<b>CS</b>	206,00 €	135,96 €	<b>70,04 €</b>	<b>5,84 €</b>
<b>Contractuels</b>				
Exécution	87,00 €	57,42 €	<b>29,58 €</b>	<b>2,47 €</b>
Maîtrise	106,00 €	69,96 €	<b>36,04 €</b>	<b>3,00 €</b>
Cadres	131,00 €	86,46 €	<b>44,54 €</b>	<b>3,71 €</b>